RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Bureau <u>Séance du jeudi 7 juin 2012</u>

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 1.1.1, 1.1.2, 5.1, 7.1, 7.2, 7.3, 3.1, 4.1.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h20:

Etaient présents: M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du rapport 5.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Pierre MARTIN (à partir du rapport 1.1.2), M. Jean-Yves PRALON, M. Nicolas BODIN, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.2), M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 7.3), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Yves GUYEN, M. Marcel FELT, M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 5.1), M. Daniel HUOT (jusqu'au rapport 7.3), M. François LOPEZ, M. Claude PREIONI, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY, M. Bernard MOYSE, M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du rapport 5.1), M. Patrick RACINE, M. Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 7.3)

<u>Etaient absents</u>: M. Jean-Claude ROY, M. Nicolas GUILLEMET, M. Emmanuel DUMONT, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Annie MENETRIER, M. Frank MONNEUR, Mme Danièle POISSENOT, M. Pierre CONTOZ, M. Eric ALAUZET

Secrétaire de séance : M. Patrick RACINE

Procurations de vote:

Mandants: P. CONTOZ (à partir du 1.1.2), F. MONNEUR, D. HUOT (à partir 3.1).

Mandataires: JP. MARTIN (à partir du 1.1.2), JY. PRALON, F. LOPEZ (à partir 3.1).

Délibération n°2012/001774 Rapport n°4.1 - Campagne AlimenTerre 2012 - Demande de subvention de RéCiDev

Campagne AlimenTerre 2012 - Demande de subvention de RéCiDev

Rapporteur: François LOPEZ, Vice-Président

Commission: Développement durable, Environnement, Cadre de vie

Inscription E	oudgétaire
BP 2012 et PPIF 2012-2016	Montant prévu BP 2012 : 16 000 €
« Actions de sensibilisation à l'environnement »	Montant de l'opération : 2 000 €

Résumé:

La campagne AlimenTerre a pour objectif d'informer le grand public sur les causes de la faim dans le monde, de prendre conscience des mécanismes qui entraînent la disparition des petits producteurs et de valoriser les initiatives locales du Nord et du Sud visant à promouvoir une agriculture durable.

Le Grand Besançon soutient depuis 2006 cette initiative qui contribue à promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de l'agriculteur et à défendre les droits à la souveraineté alimentaire.

Le projet étant éligible au titre du règlement d'aides aux actions de sensibilisation à l'environnement mis en place par le Grand Besançon, il est proposé d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association RéCiDev pour la réalisation de cette manifestation.

I. Présentation de la campagne AlimenTerre 2012

AlimenTerre est une campagne nationale initiée en 2000 par le Comité Français de Solidarité Internationale (CFSI) et destinée à sensibiliser le grand public sur les causes de la faim dans le monde et les questions d'échanges mondiaux de denrées alimentaires.

Cette campagne est relayée en Franche-Comté par un collectif composé de l'association RéCiDev (Réseau Citoyenneté Développement), la Confédération paysanne du Doubs, Interbio et les Jardins de Cocagne.

En 2012, la campagne promet de poursuivre les actions déjà engagées et propose les animations suivantes :

- le marché alimentaire et solidaire : il se tiendra à Besançon et réunira de nombreux professionnels et associations venus de toute la région,
- le festival du film AlimenTerre : il sera diffusé dans les communes et dans les établissements scolaires partenaires.
- des animations, forums et conférences, au cours desquels le grand public pourra débattre avec les associations de problématiques liées à l'alimentation.

La campagne 2012 aura lieu d'avril à décembre.

II. Budget et soutien du Grand Besançon

Le budget prévisionnel de l'opération 2012 est présenté ci-après :

DEPENSES		RECETTES	
Achats divers (inauguration, dégustation)	500 €	Autofinancement	6 750 €
Fournitures et consommables	1 150 €	Droit de diffusion film	800 €
Communication	1 000 €	Subventions Ville de Besançon CFSI* CG25* CG39* CRFC* DREAL* Grand Besançon CDVA*	4 000 € 3 400 € 1 500 € 1 500 € 8 000 € 2 000 € 400 €
Festival du film (frais de diffusion)	1 000 €	Valorisation Ville de Besançon (châlets, manutention)	3 000 €
Logistique (stands et chapiteaux)	650 €	Valorisation Grand Besançon (vitabris)	300 €
Déplacements	2 000 €		
Salaires et charges	20 050 €		
Services valorisés	7 300 €		
TOTAL DEPENSES	33 650 €	TOTAL RECETTES	33 650 €

Pour cette action, l'association RéCiDev sollicite une subvention de 2 000 € auprès du Grand Besançon.

Le projet présenté par RéCiDev répond aux critères imposés par le règlement d'aide en vigueur, mis en place par le Grand Besançon pour l'accompagnement des actions de sensibilisation à l'environnement portées par les associations et les communes.

A l'unanimité, le Bureau:

- prend connaissance du déroulement de la campagne AlimenTerre 2012,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000 € à l'association RéCiDev pour la réalisation de cette opération.

Pour extrait conforme,

Le Présiden

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 22 Contre: 0 Abstention: 0 Préfecture de la Région Franche Comté Préfecture du Doubs Contrôle de légalité

Reçu le 15 JUIN 2012

Délibération du Bureau du jeudi 7 juin 2012 Communauté d'Agglomération du Grand Besançon 3/3